

Art 2044 code civil von BF

Art 2044 code civil

Soyez prudent; si vous vous soumettez l'article 2044 du Code Civil vous êtes sans défense; vous ne pouvez pas renégocier et vous renoncez à toute protection juridictionnelle.

Car:

Art. 2044 se lit comme suit:

La transaction est un contrat par lequel les parties terminent une contestation née, ou préviennent une contestation à naître.

Ce contrat doit être rédigé par écrit.

(Zitiert nach Legifrance.gouv.fr)

Deutsch:

Der Vergleich ist ein Vertrag, durch welchen die Parteien einen Rechtsstreit (endgültig) beenden, oder einem sich anbahnenden vorbeugen.

Der Vergleich bedarf der Schriftform.

Cela signifie: Vous donnez au texte soumis à votre approbation la qualité d'un titre exécutoire.

Salutations du collectif